

*Année universitaire 2023-2024*

**Université des Antilles  
INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe**



**INSPÉ** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de la Guadeloupe



**Master Métier de l'Enseignement  
de l'Éducation et de la Formation**

*Mentions Premier degré, Second degré, Encadrement  
éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation*

**CAHIER DES CHARGES**

**MÉMOIRE**

## SOMMAIRE

---

PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	p. 3
LE MÉMOIRE.....	p. 4
CHARTRE D’ENGAGEMENT.....	p. 6
CALENDRIER .....	p. 7
CRITÈRES D’ÉVALUATION .....	p. 8
ANNEXE 1 : NORMES RÉDACTIONNELLES .....	p.10
ANNEXE 2 : PAGE DE GARDE MÉMOIRE.....	p.13
ANNEXE 3 : CHARTRE D’ENGAGEMENT .....	p.14
ANNEXE 4 : GRILLE D’ÉVALUATION MÉMOIRE ET SOUTENANCE .....	p.16

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) comporte quatre mentions :

- Premier degré (1D) ;
- Second degré (2D) ;
- Encadrement éducatif (EE) ;
- Pratiques et ingénierie de la formation (PIF).

Pour chacune de ces mentions, la réalisation d'un Mémoire en Master 2 est demandée aux étudiants.

Le mémoire en tant qu'outil d'analyse de la pratique contribue à la construction des compétences professionnelles. Sa production s'inscrit dans un processus de formation professionnelle *à et par* la recherche. En relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles, le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. À partir d'une question professionnelle identifiée sur le terrain de stage, l'étudiant met en œuvre une démarche de recherche autorisant distanciation et réflexivité.

Dans cette perspective, le mémoire doit nécessairement articuler :

- un objet d'étude et des questions de départ ;
- une revue de littérature ;
- une problématique et des hypothèses ;
- une méthodologie d'enquête et un recueil de données ;
- le traitement, l'analyse et l'interprétation de ces données.

Le présent cahier des charges vise à présenter les différentes attentes de l'INSPÉ, le dispositif d'accompagnement et de formation prévu, le planning de travail et les modalités d'évaluation.

### Les objectifs

Le Mémoire répond à plusieurs objectifs :

- **un objectif disciplinaire, transdisciplinaire ou éducatif** : renforcer les connaissances générales et particulières d'une ou de plusieurs disciplines d'enseignement, les connaissances relatives à des domaines communs et transversaux à plusieurs disciplines ou à des domaines éducatifs et professionnels relevant des sciences de l'éducation et de la formation ;
- **un objectif méthodologique** :
  - se familiariser avec les différentes étapes d'un travail d'enquête de recherche et les différents outils de recherche (entretien, questionnaire, observation, recherche documentaire) en sciences de l'éducation et de la formation, en didactique, en sciences expérimentales et en sciences humaines et sociales ;
  - apprendre à mener une recherche documentaire en manipulant des bases de données (« le passeport documentaire » est un outil indispensable) ;
- **un objectif professionnel** : relier des apports théoriques à des situations d'enseignement et d'apprentissage et/ou des questions éducatives afin d'engager une démarche réflexive d'analyse de pratique professionnelle.

## LE MEMOIRE

---

### L'accompagnement

Au cours du Master, l'étudiant bénéficie de deux types d'accompagnement pour l'aider dans la réalisation de son Mémoire :

- **des enseignements** : Pour les Mentions MEEF Premier degré (1D), Second degré (2D) et Encadrement éducatif (EE), un EC intitulé « Séminaire d'accompagnement au mémoire » est présent à chaque semestre du Master (du semestre 1 au semestre 4). Au semestre 1, cet EC est commun aux trois mentions. À partir du semestre 2 du M1 et durant la deuxième année de master, les séminaires proposés concerneront une dizaine de thématiques parmi lesquelles les étudiant des Mentions MEEF 1D, 2D et EE pourront se positionner. Les étudiants seront ensuite rassemblés par groupe (15 étudiants maximum) en fonction des séminaires choisis et chaque séminaire sera animé par un ou plusieurs intervenants.

Pour la Mention MEEF Pratiques et ingénierie de la Formation (PIF), un EC intitulé « Méthodologie de la recherche » est présent du semestre 1 au semestre 3, et un EC intitulé « Séminaires d'accompagnement du mémoire et séminaires de recherche » est présent au semestre 4.

L'ensemble de ces enseignements pour les Mentions MEEF 1D, 2D, EE et PIF a comme objectif de sensibiliser les étudiants aux paradigmes de la recherche dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation. Il s'agit aussi de présenter un ensemble des thématiques possibles pouvant être traitées dans le cadre de leur mémoire. L'objectif est de développer une culture commune dans ce domaine, avec une introduction à la démarche de recherche, aux différentes approches méthodologiques (qualitative, quantitatives, mixtes...) et à la conception d'outils. Ces enseignements permettent aux étudiants de faire le choix du thème général de leur mémoire, d'effectuer les premières « fouilles » bibliographiques, de problématiser leur objet d'étude et de concevoir des méthodologies afin de mener leurs enquêtes. Ils constituent une aide au recueil et traitement de données en conformité, ainsi qu'un accompagnement de la rédaction du mémoire. Il s'agit aussi de former les étudiants à l'éthique de la recherche, à l'intégrité scientifique et de les sensibiliser aux enjeux de la science ouverte.

- **un encadrement individuel par un directeur** : chaque étudiant bénéficie d'une direction de mémoire individuel en présentiel et/ou à distance. Il revient aux étudiants de trouver un directeur et de le contacter afin de signer la charte d'engagement (cf. Annexe 3) puis de programmer des rencontres. L'étudiant veille rigoureusement au respect du calendrier (cf. page 6). Le directeur de mémoire n'est pas responsable du travail de l'étudiant mais garant de la démarche et de la conformité du mémoire aux exigences du cahier des charges. Le directeur écoute et conseille l'étudiant, propose des orientations bibliographiques et prend connaissance du travail avant sa réalisation finale, ce qui suppose que l'étudiant le porte à sa connaissance avant la date de remise. Le directeur se réserve le droit de suspendre l'encadrement de l'étudiant. Si l'étudiant ne réussit pas à trouver un directeur de mémoire, il doit se rapprocher de son Responsable de Mention et/ou de Parcours pour la mention Second degré afin de trouver une solution.

De plus, le mémoire demande un travail personnel et un contact régulier avec l'actualité scientifique tant en consultant des portails de revue ([Cairn](#), [OpenEdition](#), [Persee](#), par exemple) qu'en assistant à des manifestations scientifiques (colloques, journées d'études ou séminaires) en présentiel et/ou par visioconférence. Par exemple, le [CRREF](#) (unité de recherche en sciences de l'éducation et de la formation de l'université des Antilles) organise des [séminaires mensuels](#) de recherche à l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe auxquels les étudiants peuvent assister en présentiel ou à distance.

### **Les compétences visées par le Mémoire**

Le Mémoire vise à développer plusieurs types de compétences :

- identifier un « problème » professionnel et l'interroger de façon distanciée ;
- faire et analyser une revue de la littérature scientifique sur un objet d'étude et dans un champ de recherche ;
- utiliser une base de données dans le cadre du passeport documentaire ;
- définir un cadre théorique et les concepts utilisés ;
- problématiser, poser une question de recherche ;
- poser des hypothèses de recherche ;
- élaborer des outils de recherche adaptés aux hypothèses posées et traiter des données ;
- interpréter et discuter des résultats ;
- faire preuve de qualités rédactionnelles et respecter des normes rédactionnelles (cf. Annexe 1).

## CHARTE D'ENGAGEMENT

---

Une charte d'engagement (cf. Annexe 3) lie de façon contractuelle l'étudiant à son directeur. Elle doit être complétée et signée par l'étudiant, ainsi que par le directeur de mémoire.

Elle doit être envoyée par mail par l'étudiant au plus tard le **31 janvier 2024** au responsable de la mention concernée, ainsi qu'au responsable de Parcours concerné pour les mentions MEEF Second degré et MEEF Pratiques et ingénierie de la formation :

### **Responsables de Mentions :**

- *Premier degré :*  
Sidonie BOURGUIGNON [sidonie.bourguignon@univ-antilles.fr](mailto:sidonie.bourguignon@univ-antilles.fr)
- *Second degré :*  
Frédéric ANCIAUX [frederic.anciaux@univ-antilles.fr](mailto:frederic.anciaux@univ-antilles.fr)
- *Encadrement éducatif :*  
Patricia MARIN [patricia.marin@univ-antilles.fr](mailto:patricia.marin@univ-antilles.fr)
- *Pratiques et ingénierie de la formation :*  
Thomas FORISSIER [thomas.forissier@univ-antilles.fr](mailto:thomas.forissier@univ-antilles.fr)

### **Responsables de Parcours de la Mention Second degré :**

- *Parcours Créole :*  
Mirna BOLUS [mirna.bolus@univ-antilles.fr](mailto:mirna.bolus@univ-antilles.fr)
- *Parcours EPS :*  
Frédéric ANCIAUX [frederic.anciaux@univ-antilles.fr](mailto:frederic.anciaux@univ-antilles.fr)
- *Parcours Lettres Modernes :*  
Olivier-Serge CANDAU [olivier-serge.candau@univ-antilles.fr](mailto:olivier-serge.candau@univ-antilles.fr)
- *Parcours Mathématiques :*  
Régis BLACHE [regis.blache@univ-antilles.fr](mailto:regis.blache@univ-antilles.fr)
- *Parcours Sciences de la Vie et de la Terre :*  
Fadel CHAHIM [fadel.chahim@univ-antilles.fr](mailto:fadel.chahim@univ-antilles.fr)
- *Parcours Physique-Chimie :*  
Philippe BILAS [Philippe.Bilas@univ-antilles.fr](mailto:Philippe.Bilas@univ-antilles.fr)

### **Responsables de Parcours de la Mention Pratiques et ingénierie de la formation :**

- *Parcours PIDC :*  
Béatrice JEANNOT [beatrice.fourcaud@univ-antilles.fr](mailto:beatrice.fourcaud@univ-antilles.fr)
- *Parcours FFAP :*  
Mylène TERRO [mylene.terro@univ-antilles.fr](mailto:mylene.terro@univ-antilles.fr)

## CALENDRIER

<b>31 janvier 2024</b>	Envoi de la charte d’engagement par l’étudiant au responsable de la mention concernée, ainsi qu’au responsable de Parcours concerné uniquement pour la mention <i>Second degré</i> et <i>Pratiques et ingénierie de la formation</i> . Cette charte d’engagement doit être complétée par l’étudiant et signée par le directeur de mémoire.
<b>24 mai 2024</b>	Dépôt obligatoire de la version définitive du mémoire sur e-cursus pour les <b>Mentions <i>Premier degré, Second degré et Encadrement éducatif</i></b> . Un espace sur e-cursus sera créé à cette fin par les responsables de la Mention <i>Premier degré</i> et <i>Encadrement éducatif</i> et par les responsables de Parcours pour la Mention <i>Second degré</i> .
<b>14 juin 2024</b>	Dépôt obligatoire de la version définitive du mémoire sur e-cursus pour la <b>Mention <i>Pratiques et ingénierie de la formation</i></b> . Un espace sur e-cursus sera créé à cette fin par le responsable de chaque parcours (FFAP et PIDC) de la Mention <i>Pratiques et ingénierie de la formation</i> .
<b>Juin/ début juillet 2024</b>	Soutenance des mémoires

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

---

Le document écrit et la soutenance seront évalués par un même jury composé d'au moins deux membres, dont un enseignant-chercheur. La grille d'évaluation du mémoire et de la soutenance est disponible en Annexe 4.

<b>Document écrit (12 ECTS)</b>
---------------------------------

### **Démarche de recherche :**

- Pertinence et originalité du sujet d'étude en relation avec des questions d'éducation, d'enseignement et/ou de formation.
- Identification des étapes de construction de l'objet d'étude et précautions épistémologiques.
- Revue de littérature pertinente, actualisée, internationale et en relation avec la question de recherche.
- Clarté de la problématique et des hypothèses (le cas échéant).
- Démarche méthodologique explicitée, valide et étayée.
- Mode de recueil des données explicite.
- Traitement des données aboutissant à des résultats intéressants au regard de la question de recherche et du dispositif mis en œuvre.
- Clarté de la présentation des résultats de l'étude.
- Discussion pertinente et fine des produits de la recherche.
- Dépassement par une mise en perspective de l'étude (éventuellement dans un projet éventuel de poursuite d'études) au regard de ses enjeux.

### **Mise en forme :**

- Respect du cahier des charges.
- Respect des normes rédactionnelles (cf. Annexe 1) : mise en forme du document, nomenclatures des parties et figures, normes bibliographiques, répertoire des annexes, etc.
- Expression écrite : syntaxe, orthographe, précision lexicale, etc.
- Structuration d'ensemble : plan pertinent, liaison entre les parties, déclinaison des étapes de construction.
- Qualité de synthèse de l'introduction, de la conclusion et du résumé.



<b>Soutenance orale publique (8 ECTS)</b>
---

**Présentation orale (15 minutes)**

- Temps imparti respecté, posture favorable à la communication.
- Fluidité de la présentation, rythme, animation, équilibre des parties.
- Support de présentation sobre, clair, pertinent, original, non redondant avec le mémoire et non « lu ».
- Liaison dynamique entre l'oral et le support affiché.
- Mise en évidence des difficultés rencontrées (épistémologiques, méthodologiques, éthiques, par exemple) et mode de résolution opéré ou envisageable.
- Dépassement du résumé de mémoire au profit de l'ouverture et de la réflexion prospective sur les enjeux de l'étude en matière d'éducation, enseignement et/ou formation.

**Entretien avec le jury (30 minutes)**

- Prise en compte effective de la (des) question(s) pour y répondre.
- Argumentation logique, étayée et nuancée, en relation avec les réalités du terrain des pratiques professionnelles.
- À défaut de réponse, proposition prospective de pistes de résolution.
- Ouverture sur des données internationales en comparatisme (si nécessaire et si possible).

À l'issue de la soutenance, le jury délibère afin d'attribuer la note.

L'appréciation du jury pourra être indiquée au candidat, mais aucune note ne sera communiquée le jour de la soutenance.

## ANNEXE 1 : NORMES RÉDACTIONNELLES

<b>MÉMOIRE</b>	
Nombre d'exemplaires à remettre	un exemplaire numérique à déposer sur e-cursus
Nombre de pages (bibliographie et annexes non comprises)	de 40 à 80 pages
Nombre de caractères (bibliographie et annexes non comprises)	entre 90 000 et 240 000 environ, espaces non compris

<b>Caractéristiques générales de présentation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier niveau de titre : caractères normaux en corps 14, en gras, centré, Times New Roman.</li> <li>- Second niveau de titre : caractères normaux, corps 12, en gras, aligné à gauche, Times New Roman.</li> <li>- Texte : Times New Roman 12 ; interligne 1,5 ; justifié.</li> <li>- Marges : 2,5 partout.</li> <li>- Les noms propres ne sont pas en majuscules (sauf la première lettre) tant dans le texte que dans la bibliographie et les notes (voir également ci-après).</li> <li>- Les mots ou expressions en langues régionales et/ou étrangères sont en italique et traduit(e)s. L'utilisation de l'italique pour des mots ou groupes de mots en français est possible de façon exceptionnelle pour les mettre en valeur.</li> <li>- Les nombres sont écrits en lettres jusqu'à « dix », en chiffres au-delà.</li> <li>- Pagination continue (annexes et tables comprises).</li> </ul>
<i>Utilisez le modèle de page de garde disponible en Annexe 2</i>

<b>Structure générale du travail</b>
<p>Le plan du travail pourra dépendre du sujet. On donne ci-dessous l'exemple d'une démarche de recherche parmi d'autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Page de garde</li> <li>- Remerciements (facultatif)</li> <li>- Liste des abréviations non communes (ce qui ne dispense pas d'y adjoindre l'écriture <i>in extenso</i> à la première occurrence)</li> <li>- Sommaire</li> <li>- Introduction</li> <li>- Revue de littérature : définition des mots clés et des concepts, présentation synthétique de résultats d'études antérieures, de l'approche théorique ou modèle théorique retenu éventuellement comme cadre d'analyse</li> <li>- Objet d'étude, Problématique et Hypothèses.</li> <li>- Méthodologie (description des méthodes utilisées : population, outils, déroulement des enquêtes...)</li> <li>- Présentation et discussion des résultats (analyse critique, validation – ou non – des hypothèses...)</li> <li>- Conclusion : bilan et perspectives</li> <li>- Bibliographie (voir ci-dessous les normes de présentation bibliographique et sitographique)</li> </ul>

- Annexes
- Table des annexes (toutes les annexes sont numérotées tant dans le corps du texte que dans la table et dans leur présentation effective. Dans le cas où elles n'ont pas été créées par l'auteur de l'écrit, la référence complète est fournie)
- Table des cartes, graphiques, tableaux et illustration dans le texte (ils sont tous numérotés et ont un titre tant dans le texte que dans la table : tableau 1, figure 1, carte 1, etc., la référence/source complète est fournie)
- Table des matières
- Dernière de couverture : un résumé (15 à 20 lignes), 5 à 6 mots clés

### **Autres règles de présentation**

#### **Usage des majuscules**

On demande de suivre les règles indiscutables et impératives d'emploi de la majuscule en début de mot (en dehors de ces règles, il vaut mieux en limiter l'usage) :

- après un point ;
- pour les noms propres de lieux et de personnes ;
- pour les nationalités (ils sont Français) et non pour les noms de langue (le français) et les adjectifs (les enfants français) ;
- « nord, sud, ... » portent une majuscule quand ils correspondent à une référence géographique précise (les élèves qui sont scolarisés dans l'Ouest...) ; quand il s'agit d'une simple référence d'orientation, on conserve la minuscule (à l'ouest, on trouve des écoles...).

#### **Les citations**

Prenez l'habitude pour chaque citation de prendre la référence bibliographique complète et exacte (auteur, date, page). Faites cela sans attendre la rédaction de votre travail.

Les citations courtes sont présentées entre guillemets dans le texte (pas d'italique).

Pour les citations de plus de trois lignes, il faut aller à la ligne, retrait du corps du texte à gauche et à droite, corps 10 et pas de guillemets.

Si une citation comporte une erreur morphosyntaxique ou lexicale, faire suivre l'erreur de la mention (*sic*).

Si vous supprimez un passage, vous devez le signaler par trois points encadrés par des crochets : [...]. Vous pouvez faire de même (en remplaçant les trois points par un mot) si vous voulez ajouter un mot dans la citation pour qu'elle soit plus claire ou qu'elle s'accorde avec le reste de la phrase.

La citation doit être accompagnée du nom de l'auteur, de l'année d'édition et de la page :

- Calvet (2007 : 12) observe que « ... »
- Il est établi que « ... » (Calvet, 2007 : 12).

Lorsque vous évoquez une idée d'un auteur sans citation exacte, vous n'avez pas besoin de mettre la page :

- Calvet (2007) observe que ...
- Il est établi que ... (Calvet, 2007).

#### **Abréviations et sigles**

Employez le moins possible de sigles dans le corps du texte. Toutes les abréviations et sigles doivent être développés dans la liste des abréviations présentée en tête de mémoire.

#### **Tableau, Images, Graphiques**

Il faut intégrer dans le corps du texte les tableaux et graphiques utiles à la compréhension du texte ; les autres tableaux et graphiques seront placés en annexe. Ils doivent être clairement identifiés par un numéro et un titre et/ou une légende. Tableaux et graphiques sont numérotés

séparément. Chacun est accompagné d'un titre (placé au-dessus pour un tableau, en-dessous pour un graphique ; titre centré, corps 11).

### **Les notes de bas de page**

Les notes sont placées en bas de page avec la fonction « note de bas de page » de votre traitement de texte et une numérotation en « 1, 2, 3 ... » : Times New Roman, corps 10, interligne simple.

### **Les références bibliographiques**

Tout document mentionné dans le texte doit être cité dans la bibliographie, et cette dernière ne doit comporter aucun document non mentionné dans le texte.

Les sources sont présentées, toutes catégories confondues (article, ouvrage, rapport, etc.), par ordre alphabétique, et dans le cas de plusieurs publications par un même auteur, par ordre chronologique.

Les modalités de présentation des références bibliographiques ci-dessous sont une adaptation de la 7<sup>ème</sup> édition de l'ouvrage *Publication Manual of the American Psychological Association* de l'American Psychological Association (APA, 2020).

#### Ouvrage

Nom auteur, P. (année). *Titre du livre*. Éditeur.

*Exemples :*

Sinou, A. (1993). *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal*. Karthala.

#### Article papier

Nom auteur, P. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, Volume* (numéro), xxx-xxx.

*Exemple :*

Hawkins, E. (1992). La réflexion sur le langage comme « matière pont » dans le programme scolaire. *Repères*, 6, 41-56.

#### Article électronique

Nom auteur, P. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, Volume* (numéro). Adresse de l'URL ou Adresse de la DOI (Digital Object Identifier).

Privilégier l'adresse de la DOI lorsqu'elle apparaît.

*Exemple :*

Salone, J.-J. (2022). Contexte et contextualisation à Mayotte, une approche systémique. *Contextes et didactiques*, 20. DOI : <https://doi.org/10.4000/ced.3848>.

#### Chapitre d'ouvrage

Nom auteur, P. (année). Titre du chapitre. Dans Nom, P. (dir.), *Titre du livre* (p. xxx-xxx). Éditeur.

*Exemple :*

Guichard, J. (1998). Adapter la muséologie aux enfants. Dans Schiele, B. et Koster, E. (dir.), *La révolution de la muséologie des sciences : vers les musées du 21<sup>e</sup> siècle ?* (p. 207-248). Presses Universitaires de Lyon.

#### Sites web et documents dans Internet

Nom auteur, P. (année). *Titre de la page*. Adresse de l'URL.

*Exemple :*

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2021). *Les psychoéducateur et psychoéducatrices*. <https://ordrepse.dqc.ca/les-psychoeducateurs-et-psychoeducatrices/>

## ANNEXE 2 : PAGE DE GARDE MÉMOIRE



# UNIVERSITÉ DES ANTILLES INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe

## Mémoire de Master 2

### « MÉTIER de L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION »

Mention (à préciser) *Premier degré, Second degré, Encadrement éducatif ou  
Pratiques et ingénierie de la formation*

Parcours (à préciser uniquement pour les mentions *Second degré  
et Pratiques et ingénierie de la formation*)

Présenté en vue de l'obtention du Grade de Master

# Titre

## Sous-titre (facultatif)

Mémoire présenté par  
**Prénom et Nom**  
épouse...

Directeur / Directrice : **Prénom et Nom**

Année universitaire 2023-2024

## ANNEXE 3 : CHARTE D'ENGAGEMENT MÉMOIRE MASTER MEEF



### CHARTRE D'ENGAGEMENT MÉMOIRE MASTER MEEF 2023-2024

#### CADRE DE FORMATION DU MASTER MEEF

*Etablissement* : **Université des Antilles**

Adresse du siège : Campus de Fouillole, BP 250, 97157 POINTE-À-PITRE

*Composante universitaire* : **INSPE de l'académie de la Guadeloupe**

Adresse : Campus du Morne Ferret, BP 517, 97178 ABYMES cedex

Représenté par : Antoine DELCROIX (Directeur)

E-mail : antoine.delcroix@univ-antilles.fr

*Unité de recherche d'adossment du Master MEEF* : **Contextes, Recherches et Ressources en Éducation et Formation (CRREF, UR6\_3)**

Adresse : Campus du Morne Ferret, BP 517, 97178 ABYMES cedex

Représenté par : Thomas FORISSIER (Directeur)

E-mail : thomas.forissier@univ-antilles.fr

#### JE SOUSSIGNE

Nom patronymique : .....Prénom : .....

Nom d'usage : .....Numéro d'étudiant : .....

Sexe : F M né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : .....

.....

Tél. fixe : ..... Tél. port. : .....

E-mail institutionnel : .....

#### ETUDIANT INSCRIT EN MASTER MEEF NIVEAU M2

Mention : 1<sup>er</sup> degré / 2<sup>d</sup> degré / EE / PIF

Parcours Second degré : LM / Math / EPS / PC / SVT / Créole

Parcours PIF : FFAP / PIDC

#### AYANT LE STATUT D'ACTIVITE SUIVANT

Alternant / Stagiaire SOPA / Fonctionnaire stagiaire /

au sein de (établissement) : .....

situé à (ville) : .....

Autre (Précisez) : .....

**M'ENGAGE A ME CONFORMER AUX DISPOSITIONS INTRODUITES DANS LE CAHIER DES CHARGES DU MÉMOIRE DU MASTER MEEF AFIN DE PREPARER**

Mon MÉMOIRE intitulé :.....  
.....  
.....

**Dirigé par :**

Nom patronymique : .....Prénom : .....

**M'ENGAGE A ME CONFORMER AUX DISPOSITIONS DE NON-PLAGIAT DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :**

Sachant que toute production (mémoire, TER, carnet d'activité et de recherche, projet...) transmise doit venir d'un traitement personnel du sujet, le plagiat est une violation de l'éthique. Plagier c'est ne pas citer l'auteur des sources utilisées, c'est ne pas mettre de guillemets à une citation. Plagier constitue donc une faute passible de sanctions en vertu du code de la propriété intellectuelle (articles L. 335-2 et L. 335-3).

L'université des Antilles s'est dotée du logiciel de détection de plagiat « Compilatio » que l'équipe pédagogique est autorisée à utiliser autant que de besoin.

Tout étudiant s'engage à citer systématiquement toute source selon les normes.

**SIGNATURE DE L'ETUDIANT**

A ....., le .... / .... / .....

L'étudiant (Nom, Prénom et signature)

**SIGNATURE DU DIRECTEUR**

A ....., le .... / .... / .....

Le directeur (Nom, Prénom et signature)

## ANNEXE 4 : GRILLE D'ÉVALUATION MÉMOIRE ET SOUTENANCE



### GRILLE ÉVALUATION MÉMOIRE ET SOUTENANCE MASTER MEEF

Nom :  
 Nom marital :  
 Prénom :  
 Titre du mémoire.....  
 .....

#### Grille de notation

	Critères	Note
<b>Mémoire (écrit)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• respect des normes rédactionnelles</li> <li>• intérêt , pertinence du sujet, de la problématique</li> <li>• formulation des objectifs</li> <li>• pertinence des références bibliographiques</li> <li>• cohérence et rigueur de la méthode employée au regard des hypothèses</li> <li>• qualité de l'analyse</li> <li>• cohérence de la démarche</li> <li>• intérêt des conclusions</li> </ul>	
	Total ( <i>Note sur 20 pts</i> ) :	
<b>Soutenance (oral)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• maîtrise du contenu</li> <li>• implication personnelle</li> <li>• capacité de distance critique, ouverture d'esprit</li> <li>• qualité d'argumentation référencée , d'écoute et de communication</li> <li>• concision et clarté de l'exposé</li> </ul>	
	Total ( <i>Note sur 20 pts</i> ) :	

Date :

Avis général :

Production à archiver sur D.U.M.A.S :      OUI    NON

Les membres du jury :